

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE à SAINT TRIVIER DE COURTES  
Compte rendu de la séance du 23 mars 2015**

Membres titulaires présents : Pierre RIONDY, Corinne PALLUD, Isabelle PROST, Thierry PALLEGOIX, Marie-Laure CLAPPAZ, Didier FLEURY, Aimé NICOLIER, Thierry THENOZ, Thierry FAUSSURIER, Michel LEMAIRE, Jacques SALLET, Karine PACCOUD, Christophe RIGOLLET, Nathalie LIGERON, Michel BOUILLET, Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCOT, Michel BRUNET, Agnès BONNAND, Marie-Claire DOUAY, Laurent VIALON, Catherine CLERMIDY, Chantal THENOZ

Membres titulaires absents : Hervé CAVILLON (donne pouvoir à J. SALLET), Eric DARBON

Validation du compte rendu du 23 février 2015 à l'unanimité des présents

1. Vote des CA 2014 et des BP 2015 des différents budgets :

Le Président rappelle que les commissions se sont réunies pour préparer et débattre des projets du BP 2015 aux dates suivantes : le 26 janvier pour la commission « communication, sports et loisirs », le 2 février pour la commission « finances », le 3 février pour celle des « affaires sociales », le 9 février pour la commission « développement économique » et enfin le 11 février pour la commission « Tourisme » permettant d'étudier en détail les CA 2014/BP 2015 de tous les services.

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) pour le BP 2015 a été validé lors du conseil communautaire du 23 février 2015. La commission « finances et statuts » a validé les vues d'ensemble et les budgets annexes le 9 mars. Le Bureau a revu les vues d'ensemble le 16 mars avec les bases de la fiscalité 2015

**Les dotations de l'Etat n'ont pas encore été transmises aux communautés de communes.** Mais lors du DOB, les élus communautaires ont proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

**1 - Présentation des résultats par Jacques SALLET**

Budget principal	Fonctionnement (page 3) Investissement (pages 24-25)
Budget annexe « Zone de Cormoz »	Fonctionnement (page 63) Investissement (page 64)
Budget annexe « Zone de Roujus »	Fonctionnement (page 66) Investissement (pages 67)
Budget annexe « Ordures Ménagères »	Fonctionnement (page 69-70) Investissement (page 78)
Budget annexe « Clic »	Fonctionnement (pages 84) Investissement (page 85)
Budget annexe « SPANC »	Fonctionnement (page 87)

## **2 - Vote des Comptes Administratifs 2014 (et du compte de gestion):**

Le Président sort de la salle.

### Budget principal

Nombre de votants : 24  
Suffrages exprimés : 24  
VOTE Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « Zone de Cormoz »

Nombre de votants : 24  
Suffrages exprimés : 24  
VOTE Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « Zone de Roujus »

Nombre de votants : 24  
Suffrages exprimés : 24  
VOTE Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « Ordures ménagères »

Nombre de votants : 24  
Suffrages exprimés : 24  
VOTE Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « CLIC » Budget annexe « SPANC »

Nombre de votants : 24  
Suffrages exprimés : 24  
VOTE Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Nombre de votants : 24  
Suffrages exprimés : 24  
VOTE Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

## **B - BUDGET PRIMITIF 2015**

### **1 – Présentation par Jacques Sallet**

### **2 – Vote des BP 2015 :**

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, DECIDE de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015 et de les fixer comme suit :

- taxe d'habitation :	7,56 %
- taxe foncière (bâti) :	1,32 %
- taxe foncière (non bâti) :	5,85 %
- cotisation foncière des entreprises (CFE) :	18,36 %

### Budget principal

*(Y compris affectation du résultat et taux d'imposition)*

Nombre de votants : 25  
Suffrages exprimés : 25  
VOTE Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « Zone de Cormoz »

Nombre de votants : 25  
Suffrages exprimés : 25  
VOTE Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « Zone de Roujus »

Nombre de votants : 25  
Suffrages exprimés : 25  
VOTE Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « Ordures Ménagères »

Nombre de votants : 25  
Suffrages exprimés : 25  
VOTE Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « Clic »

Nombre de votants : 25  
Suffrages exprimés : 25  
VOTE Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### Budget annexe « SPANC »

Nombre de votants : 25  
Suffrages exprimés : 25  
VOTE Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

## 2. Zone de Roujus : lancement consultation maître d'œuvre

Le Président rappelle que, par délibération du conseil communautaire du 23 mars 2015 approuvant le Budget Prévisionnel 2015, les élus ont approuvé le projet de réhabilitation de la ZA de Roujus, située route de Roujus à Saint TRIVIER de Courtes.

Il s'agit de niveler le terrain naturel, de créer les réseaux, de créer un bassin de rétention d'eaux pluviales et d'aménager une voirie de desserte afin d'y réaliser une dizaine de parcelles à vocation économique, prêtes à être commercialisables sur une surface totale d'environ 5 ha.

Le Président précise que, le montant prévisionnel des travaux est de 400 000€HT.

En outre, des négociations sont en cours avec un preneur connu qui a sollicité la création d'une plateforme en stabilisé d'un montant prévisionnel de 200 000€. Le Président propose d'intégrer ces travaux supplémentaires, sous la forme d'option dans le marché de maîtrise d'œuvre, dans l'attente de la signature de la convention de location du site.

Il convient désormais de lancer la consultation du maître d'œuvre pour les missions APD et suivi des travaux notamment.

- ➡ Après en avoir délibéré, les conseillers communautaires, à l'unanimité des présents :
- AUTORISENT le Président à lancer la consultation maîtrise d'œuvre et des bureaux d'étude correspondants pour le projet de réhabilitation de la ZA de Roujus à Saint Trivier de Courtes

## 3. Aménagement espace jeunes /vidéoconférence: choix des entreprises

Le Président rappelle aux conseillers communautaires que par délibération du 15 septembre 2014, le projet d'aménagement d'une salle vidéoconférence et Espace Jeunes a été approuvé ainsi que le lancement de la consultation des entreprises de travaux. Un Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) est paru dans le journal de la Voix de l'Ain le 18 février 2015.

Comme exposé le 15 septembre 2014 lors du lancement de la consultation, il s'agit de l'aménagement de l'ancienne chapelle au rez-de chaussée de l'Espace de la Carronnière comprenant

une salle de vidéoconférence/Espace Jeunes et un bureau. Pour mémoire, le montant estimatif global des travaux était d'environ 100 600 € HT (hors équipement). Les travaux devraient débuter en avril. Ce projet correspond à l'opération n°118 au BP 2015 ; cette opération est assujettie à TVA.

Le Président expose le tableau d'analyses des offres joint en annexe. Le résultat de l'analyse des offres est le suivant :

Lots	Entreprises « mieux disantes »	Montant offres en € HT
1- Maçonnerie	CORRAND	25 343.82 €
2 - Menuiseries	ROUX	13 437.08 €
3 – Plâtrerie- Peinture	BONGLET	13 824 €
4 – Sols coulés	PHILIPPON	8 186 €
5 - Electricité	ARELEC	7 892.67 €
6 – Plomberie - Chauffage	COMTET PIN	1 193 €
TOTAL EN EUROS HT		69 876.57 €

⇒ Le conseil communautaire, à l'unanimité des présents, autorise le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises citées ci dessus

#### 4. Indemnités trésorière

Le Président expose la demande de Mme Morel-Paclet concernant les indemnités de conseil et d'assistance dont le principe d'octroi doit apparemment être voté en début de mandat et non en fin d'année comme nous le faisons auparavant.

⇒ Le conseil communautaire, à l'unanimité des présents, approuve le principe d'octroi des indemnités de conseil et d'assistance pour la trésorière de Montrevel en Bresse

#### 5. Admissions en non valeurs

Le Président a été informé que le comptable public n'a pu procéder au recouvrement de certaines pièces présentées concernant le budget annexe d'ordures ménagères. Le Président propose donc au conseil communautaire de les admettre en non valeurs pour les montants suivants :

Délibération n°1 : 171 €

Délibération n°2 : 317 €

Délibération n°3 : 1 206 €

⇒ Le conseil communautaire, à l'unanimité des présents, approuve ces admissions en non valeurs

#### Questions diverses :

Monsieur Brunet informe le conseil communautaire que Mme Colin n'a pas donné suite à la proposition d'achat de la maison à proximité de la Ferme musée de la Forêt. En effet en 2003 le Président du Conseil général, Monsieur Pépin, lui avait proposé de l'acquérir à un prix proche du double de celui proposé par l'actuel conseil communautaire. La commission Tourisme réfléchira donc à une solution alternative.